

Master of Arts en enseignement pour le degré secondaire I

Synthèse du Mémoire de Master

L'influence des conceptions de l'équité sur les pratiques évaluatives dans l'enseignement de l'EPS au regard du genre

Auteur	Brodard Julien
Directeur	Madame Micheline Schenker-Schouwey DR PHIL. Roland Pillonel-Wyrsh
Date	Octobre 2018

Introduction

La question de l'égalité entre les hommes et les femmes demeure bien présente encore aujourd'hui dans de nombreux domaines de notre société. Ces inégalités touchent différentes sphères de notre quotidien (les revenus, les conditions de travail, le logement, la santé, les loisirs,...) (Duru-Bellat, 2002). Elles sont ainsi transférées dans le domaine de l'éducation, où l'école est un vecteur de reproduction des inégalités sociales.

L'éducation physique et sportive (EPS) est une discipline qui permet facilement la propagation des stéréotypes dans notre société. Ainsi, le domaine sportif n'échappe pas à la question de l'égalité entre les genres. En effet, les études démontrent que les écarts de performances entre les filles et les garçons sont importants dans cette discipline. Certes, nous pouvons supposer que les capacités motrices des garçons sont supérieures à celles de filles, mais cela n'explique pas totalement les

différences de réussites. Nous ne pouvons laisser de côté l'influence des stéréotypes de notre société. Par exemple, nous remarquons que les filles sous-estiment leur potentiel en éducation physique et sportive (Coltice & Couchot-Schiex, 2006), ce qui influence leur motivation et leur estime de soi et contribue à une diminution de leurs performances.

Dès lors, la question de l'équité dans l'évaluation nous interpelle. L'école cherche à fournir les mêmes chances de réussite à tous les élèves, or les écarts de réussites entre les filles et les garçons subsistent. En effet, la notion d'équité est souvent incomprise ou partiellement méconnue des enseignant-e-s qui la confondent avec la notion d'égalité. Les enseignants définissent de manière sensiblement différente l'équité. Celle-ci varie en fonction du contexte, de la notion de justice et des expériences vécues par les enseignant-e-s. Nous supposons donc que les enseignant-e-s influencent, de manière souvent inconsciente, le respect de l'équité dans l'évaluation en EPS.

Le but de cette recherche est, dans un premier temps, de faire un état des lieux des pratiques évaluatives privilégiées par les enseignants afin de se rendre compte des habitudes actuelles dans le contexte fribourgeois. Dans un deuxième temps, l'objectif de ce mémoire de Master est de déterminer si les représentations de l'équité des enseignants ont une influence sur les pratiques évaluatives qu'ils privilégient dans leur enseignement.

Méthode

Nous avons créé un questionnaire en trois parties. La première partie comprend trois items qui nous ont permis de définir les conceptions de l'équité des enseignant-e-s d'EPS. La deuxième partie est un questionnaire basé sur la méthode Q-sort. Cette méthode consiste à classer des descripteurs dans une distribution forcée selon l'adhésion (fort rejet à forte adhésion) des enseignant-e-s. Les enseignant-e-s ont donc classé les descripteurs correspondant aux quatre pratiques évaluatives. La troisième partie comporte une question ouverte : *quelle est votre position par rapport à l'évaluation différenciée entre filles et garçons ?* Cette question nous permet de porter un regard critique sur la conception de l'équité choisie par les enseignant-e-s. Les données ont ensuite été analysées à l'aide de radars pour :

- Déterminer les conceptions de l'équité privilégiées par les enseignant-e-s
- Déterminer les pratiques évaluatives privilégiées par les enseignant-e-s
- Déterminer les liens entre les conceptions de l'équité et les pratiques évaluatives des enseignant-e-s

Résultats

Nos hypothèses de recherche ont été analysées et les résultats sont mis en évidence pour chaque hypothèse.

Notre première hypothèse, *les enseignantes se dirigent plus vers une conception de l'équité comme égalité de traitement que les enseignants*, est validée.

Notre deuxième hypothèse, *plus l'ancienneté des enseignant-e-s est grande, plus leur conception de l'équité est tournée vers l'équité comme égalité compensatoire*, est validée.

Notre troisième hypothèse, *les enseignantes privilégient les pratiques évaluatives « minimiser la note de performance » et « adapter l'évaluation aux caractéristiques des élèves »*, est partiellement validée. En effet, les enseignantes accordent une grande importance à la première pratique évaluative mais rejettent la seconde.

Notre quatrième hypothèse, *les pratiques évaluatives diffèrent en fonction de la connotation féminine ou masculine du sport dans lequel les élèves sont évalués*, est rejetée.

Notre hypothèse générale, *les enseignants dont les conceptions de l'équité varient en fonction du sexe et de l'ancienneté, valorisent les pratiques évaluatives qui cherchent à corriger les inégalités face au genre dans l'évaluation en EPS*, est partiellement validée. Les résultats démontrent que les conceptions de l'équité varient notamment en fonction de l'ancienneté. Au contraire, les pratiques évaluatives ne diffèrent que partiellement en fonction des conceptions de l'équité.

Conclusion

Pour conclure, nous avons remarqué que la question de l'équité dans l'évaluation en EPS pousse notre interrogation vers la notion de justice ressentie par les élèves et les enseignant-e-s. En effet, les élèves sont très sensibles aux injustices qu'ils ressentent durant leur parcours scolaire. En mettant en place des évaluations basées sur la notion d'équité, les enseignant-e-s veillent à prendre en compte les différences entre les élèves et notamment celles liés à leur genre.

Malgré tout, les exigences institutionnelles et la densité des programmes ne permettent pas aux enseignant-e-s de développer les outils d'évaluation qui permettraient d'instaurer une totale équité. Les enseignant-e-s sont naturellement sensibles à cette question et essaient de promouvoir l'équité dans la mesure du possible et en fonction de leur conviction.

Au-delà de la concrétisation d'une évaluation équitable, le rôle des enseignant-e-s ne se limite pas à la transmission des savoirs mais comporte aussi un côté éducatif. De ce fait, les élèves doivent être sensibilisés à cette notion de justice. Dans quelle mesure une action est-elle juste ou non ? Pourquoi cet élève a-t-il le droit à un traitement différencié ? Ces questions permettent de sensibiliser les élèves sur la notion de justice et finalement d'aborder la question du vivre ensemble. Finalement, la mixité permet aux élèves de se confronter au genre opposé, ce qui est bénéfique pour la construction de leur propre identité. La question de l'équité dans l'évaluation est finalement un prolongement de cette idée. En effet, la notion d'équité permet de mettre en évidence les différences entre les individus en confrontant les élèves à la notion de justice. Le fait d'expliquer cette notion aux élèves est donc primordial pour leur futur rôle dans la société.

Bibliographie

Bereni, L., Chauvin S., Jaunait, A & Revillard, A. (2012). *Introduction aux études sur le genre* (2^{ème} éd.). Paris, France : De Boeck Supérieur.

Cogérino, G. & Mnaffakh, H. (2008). Evaluation, équité de la note en éducation physique et « norme d'effort ». *Revue française de pédagogie*, 164, 111-122.

Duru-Bellat, M. (2009). *Les sentiments de justice à et sur l'école*. De Boeck.

Friand, N. (2013). Egalité, équité et justice en éducation. *Entornos, Universidad Surcolombiana*, 26, 137-149.

Lentillon-Kaestner, V. & Cogérino G. (2005). Les inégalités entre les sexes dans l'évaluation en EPS : sentiment d'injustices chez les collégiens. *Staps*, n°68, (2), 77-93.

Mosconi, N. (2004). Effets et limites de la mixité scolaire. *Travail, genre et sociétés*, 11, 165-174.

Patinet, C. & Cogérino. G. (2013). Expériences de mixités vécues par les enseignants d'éducation physique et sportive : lien entre vigilance et équité sexuée. *Revue française de pédagogie*, 182, 93-106.

Terret, T., Cogérino G., & Rogowski, I. (2006). *Pratiques et représentations de la mixité en EPS*. Paris : Barnéoud.